

Comment gérer la progression des tordeuses dans le sud-ouest ?

Vigne

11.04.2018



Pour lutter contre les vers de grappe, en particulier en G2 et G3, les vignerons peuvent compter sur Affirm et Proclaim.

Une pression tordeuses en hausse avec une G3 à surveiller de près

Si la présence des tordeuses de la grappe, [eudémis](#) et [cochylis](#), est évidemment liée au contexte climatique (températures optimales entre 18 et 25°C), la pression de ces ravageurs est en hausse depuis quelques années « on a observé des années à forte pression vers de grappe comme 2013 et 2016 où les viticulteurs ont été confrontés à 3 générations » souligne Gilles Robert, ingénieur conseil culture chez Syngenta dans le sud-ouest. « Et au sein d'un même vignoble, certains secteurs sont plus touchés que d'autres » ajoute-t-il. Il faut donc être vigilant, car si la première génération ne nécessite généralement pas d'intervention insecticide, en revanche les deuxième (G2) et troisième génération (G3) sont à surveiller de très près car les dégâts occasionnés par les vers de grappe sont des portes d'entrée au [botrytis](#), très préjudiciable pour la qualité et la quantité de la vendange. « En Gironde, les vols de la G2 se situent aux environs du 20 juin avec une intervention insecticide à prévoir au cours de la première décade de juillet. Pour la G3, l'application intervient généralement autour du 15 août, une période où le manque de surveillance des parcelles peut conduire à ne pas détecter les petits points lumineux brillants qui sont les pontes » remarque Gilles Robert. Il faut rester vigilant car la G3 est de plus en plus fréquente depuis une dizaine d'années dans les vignobles du sud-ouest.

Affirm et Proclaim pour une lutte insecticide raisonnée

Pour une gestion optimale et raisonnée des vers de la grappe, il est recommandé d'intervenir avec un insecticide ciblé en visant les grappes, « certains viticulteurs confrontés à la lutte obligatoire contre la [cicadelle de la flavescence dorée](#) souhaitent coupler cette intervention avec la lutte contre les tordeuses mais il faut bien prendre en compte le fait que les traitements vers de grappe doivent viser les grappes et les traitements cicadelles les feuilles. Il est donc préférable de coupler ces derniers avec la lutte anti-mildiou/anti-oïdium et de réaliser par ailleurs un traitement spécifique » remarque Gilles Robert. Avec une efficacité sur 21 jours et un profil favorable (classés NFT vis-à-vis des typhlodromes), les spécialités [Affirm](#) et [Proclaim](#) s'intègrent parfaitement dans tous les programmes pour gérer la G2 et la G3 y compris dans les parcelles en confusion sexuelle si un traitement complémentaire s'avère nécessaire. Leur positionnement optimal se situe du stade début des pontes au stade tête noire. Les caractéristiques technique de ces deux spécialités (performance, sélectivité auxiliaires et classement) en font des solutions parfaitement en adéquation aux attentes majeurs des viticulteurs et de la filière vigne.

Produits:

AFFIRM

PROCLAIM

Cibles:

Botrytis de la vigne

Cicadelle de la flavescence dorée

Tordeuse de la grappe cochylis

Tordeuse de la grappe eudémis